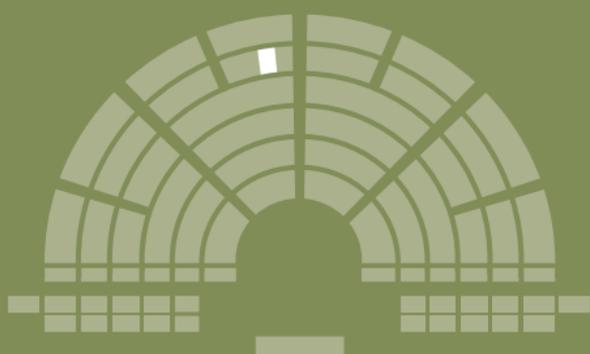




**Joël Labbé**  
Sénateur du Morbihan  
Citoyen du Monde





J'ai le plaisir de vous présenter le troisième bilan de mon activité de sénateur, qui couvre les exercices 2015 et 2016, avant d'entamer la dernière année de ce mandat parlementaire.

Dès mon entrée à la Haute Assemblée, j'ai souhaité m'investir plus particulièrement sur des sujets qui touchent à l'intérêt général au plan national comme international, et se déclinent aussi sur notre département du Morbihan.

Au fil des pages de ce bilan, je vous rends compte des grandes lignes de mes actions, qui pour beaucoup, touchent à l'agriculture, à l'alimentation et à la biodiversité ; tous ces sujets étant intimement liés : accompagner la nécessaire transition des pratiques agricoles vers une agro-écologie, respectueuse des équilibres environnementaux, favoriser les alternatives aux produits chimiques, protéger les pollinisateurs et l'ensemble de la biodiversité, préserver les terres agricoles en luttant contre leur artificialisation et leur financiarisation, renouer les liens entre productions agricoles et alimentation sur les territoires : manger local et de saison permet de soutenir une production alimentaire locale de qualité, mieux rémunératrice pour les agriculteurs. Aussi, en lien avec la population, les acteurs de terrain et les élus locaux, je souhaite vivement encourager la mise en œuvre de Projets Alimentaires Territoriaux sur notre département.

Dans un monde en profonde mutation, en proie aux incertitudes, il est urgent de construire un autre mode de développement, un développement qui permette de redonner des perspectives sur le moyen et le long terme. Pour y parvenir, la politique a un rôle essentiel à jouer. C'est en ce sens que je poursuis mon action tant au sein du groupe écologiste du Sénat que sur le département du Morbihan.

*Bien cordialement*

**Joël Labbé**  
Sénateur du Morbihan



## VOTRE SÉNATEUR

Vice-président de la Commission des Affaires économiques

Vice-président de la Délégation sénatoriale  
aux collectivités territoriales et à la décentralisation

Membre de l'Observatoire national  
de la consommation des espaces agricoles

Président délégué pour le Mali  
du groupe d'amitié France / Afrique de l'Ouest

## EN CHIFFRES

**96 interventions** en séance publique

**66 questions** au gouvernement  
sur des enjeux locaux et nationaux

**3 propositions de loi et de résolution** (auteur)

**34 propositions de loi ou de résolution** (cosignataire)

**731 amendements déposés** (en premier signataire)

**3 rapports parlementaires**

## DOCUMENTAIRE "AU RISQUE D'ÊTRE SOI"

Dans son documentaire de 52 minutes, le réalisateur breton, Jean-Jacques Rault, trace un portrait personnel et intimiste de Joël Labbé, engagé dans un travail avec une comédienne afin de mieux gérer ses émotions dans ses prises de parole.

Pour Joël Labbé *"La vie est faite de prises de risques. J'ai pris le risque de me lancer dans cette aventure que m'avait proposée Jean-Jacques Rault, le travail avec Sabrina, devant la caméra.*

*Souvent j'ai regretté de m'être lancé dans ce retour sur moi qui me mettait à nu ! Seule la grande bienveillance de Jean-Jacques et la détermination non moins bienveillante de Sabrina ont fait, qu'en confiance, j'ai joué le jeu. J'ai toujours beaucoup de mal à me voir dans ce film. Mais il est fait... et il est fait pour être présenté, pour être partagé. Aujourd'hui, au fil de mes interventions, je mesure tout le bénéfice que j'en retire en termes de confiance en moi, de maîtrise de mes émotions, de l'organisation de ma pensée ; tout cela au service de mes convictions et des valeurs que je défends... et pour représenter au mieux les gens qui ont confiance en moi."*

Le documentaire, qui a beaucoup tourné dans les salles bretonnes en 2015, a été sélectionné dans le cadre du Festival de Cinéma de Douarnenez 2015, et du Mois du Doc en Bretagne.



Une séance de travail  
avec Sabrina Delarue,  
comédienne.

## GROUPE ÉCOLOGISTE DU SÉNAT

Actualités et informations : [www.ecologistes-senat.fr](http://www.ecologistes-senat.fr)

## Pesticides néonicotinoïdes

### La mobilisation continue pour leur interdiction

Dans son combat contre les pesticides néonicotinoïdes, Joël Labbé avait déposé en juin 2014 une proposition de résolution européenne pour protéger les pollinisateurs, qu'il avait défendue en séance publique le 4 février 2015 au Sénat. N'ayant pas réussi à trouver de majorité, excédé par le poids des lobbies sur ce sujet et les consignes de vote, il avait fait le buzz en arrachant sa cravate dans l'hémicycle en guise de protestation.

Il est aujourd'hui avéré que ces insecticides neurotoxiques, utilisés massivement sur les grandes cultures depuis 1994 en France, présentent des risques élevés pour les pollinisateurs, notamment pour les abeilles, dont les colonies se sont effondrées ces deux dernières décennies. Au vu de la méta-analyse publiée fin juin 2014 par un groupe d'experts internationaux, la menace va bien au-delà, puisqu'elle concerne l'ensemble de la biodiversité : les invertébrés terrestres, comme les vers de terre, les invertébrés aquatiques, les oiseaux, poissons, amphibiens et micro-organismes sont également affectés.

Au-delà de son impact environnemental, l'utilisation de ces neurotoxiques menace les rendements agricoles (les pollinisateurs contribuent en effet à 35% de la production alimentaire mondiale) et porte atteinte à la fertilité des sols. En termes de santé humaine également, de récentes études de l'Afssa concluent sur le risque d'incidences sur le développement du système nerveux humain. Par ailleurs, le dernier inventaire réalisé par le Ministère de l'Écologie révèle que l'imidaclopride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, affecte aujourd'hui 95% des cours d'eau français, engendrant des coûts de potabilisation croissants pour la collectivité.

En juin 2015, Joël Labbé a co-signé avec plusieurs collègues députés et sénateurs, "L'appel des Parlementaires pour l'interdiction des Néonicotinoïdes", interpellant citoyens et parlementaires à se mobiliser sur ce dossier majeur.

Dans le cadre de l'examen du projet de loi biodiversité, en mars 2016, les députés ont voté l'interdiction d'utilisation des pesticides néonicotinoïdes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Mais une fois encore, le Sénat a fait machine arrière, en votant un amendement d'encadrement de l'usage de ces redoutables neurotoxiques qui ciblent le système nerveux central des êtres vivants, sans se prononcer sur une date limite d'utilisation, sans jamais remettre en cause le modèle agricole productiviste basé sur l'agrochimie.

Le verdict est enfin tombé mi-juillet, lors des derniers débats sur le projet de loi biodiversité, actant une interdiction effective au 1<sup>er</sup> septembre 2018, avec des dérogations possibles jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2020. Une belle victoire pour la biodiversité !



#### Renconquête de la qualité de l'eau

> 30/05/15

Présentation du bilan des travaux réalisés sur les abords de l'Aff par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO) depuis 2011, pour atteindre le bon état écologique.



## Zéro-phyto

### La date d'application de la loi Labbé avancée !

L'examen du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, dont les débats se sont achevés en juin 2015, a permis l'adoption d'un amendement écologiste visant à avancer la date d'application de la loi Labbé sur les phytosanitaires. Celle-ci interdira la mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les collectivités territoriales et au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour les jardiniers amateurs. Initialement, la loi Labbé devait entrer en application en 2020 pour les collectivités et en 2022 pour les particuliers.



Par ailleurs, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les distributeurs sont tenus d'engager un programme de retrait de la vente en libre-service des pesticides destinés au grand public, la loi imposant désormais un conseil personnalisé et adapté, préalable à la vente, dans l'attente de l'interdiction totale.

Joël Labbé a bien sûr salué ces avancées majeures, tant pour la santé publique que pour la biodiversité, qui vont faciliter la transition vers des méthodes alternatives et l'utilisation de produits plus naturels. Plusieurs réunions d'information sur le zéro-phyto à destination des élus des bassins versants morbihannais ont déjà eu lieu ou seront programmées d'ici la fin 2016.

## Alternatives naturelles

### Enfin un décret autorisant le purin d'ortie !

Très attendu depuis la promulgation de la loi d'avenir agricole, le décret relatif à la procédure d'autorisation des substances naturelles à usage biostimulant, qui constituent une alternative réelle aux pesticides, a enfin été publié le 30 avril dernier. Il est l'aboutissement d'un combat de longue haleine, entamé il y a dix ans par le monde associatif et syndical dont Aspro-PNPP et La Confédération Paysanne.

Un arrêté complémentaire fixe une première liste à minima de plus d'une centaine de plantes autorisées, sur les 800 proposées par les professionnels. L'emblématique purin d'ortie y figure, mais les purins de prêle ou de consoude sont toujours en attente d'homologation. La liste sera complétée au fil des évaluations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses).

Pour Joël Labbé, il est impératif de poursuivre le travail engagé sur la liste des plantes autorisées, afin que se généralisent les alternatives aux pesticides. De nombreuses PME innovantes pourront ainsi commercialiser leurs produits respectueux de l'environnement en France et en Europe.

### Zéro-phyto pour les collectivités

> 06/06/16

Rencontre avec les élus et le personnel des Espaces Verts de Pontivy, lauréate du label "Terre saine, commune sans pesticides" décerné par le Ministère de l'Écologie.



## Le “4 pour 1000”

### Les sols pour la sécurité alimentaire et le climat

En mars 2015, le gouvernement a annoncé la mise en place d'un programme de recherche international, le “4 pour 1000”, dont l'objectif est de développer la recherche agronomique afin d'améliorer les stocks de matière organique des sols de 4 pour 1000 par an. Joël Labbé avait défendu et fait voter au Sénat un amendement en ce sens, lors des débats sur la loi de transition énergétique. Nous savons aujourd'hui que l'agriculture, et en particulier les sols agricoles, peuvent jouer un rôle crucial face aux défis de la sécurité alimentaire et de l'atténuation au changement climatique. Il suffirait en effet d'une augmentation du stockage naturel de carbone dans les sols de 0,4 % par an pour compenser l'ensemble des émissions mondiales. Pour autant, cette approche implique un réel changement des modes de production, en s'appuyant sur les principes de l'agroécologie, qui limitent les intrants chimiques afin de restaurer la biodiversité naturelle des sols. Joël Labbé est l'un des membres fondateurs du Club Parlementaire pour la Protection et l'Étude des sols, qui a pour objectif la diffusion des connaissances liées à la gestion et à la protection des sols auprès des parlementaires français. C'est dans ce cadre qu'il a parrainé en décembre dernier l'édition 2015 du colloque de la Journée Mondiale des Sols au Sénat.



## Agriculture Bio

### Un secteur en pleine expansion

Selon les chiffres publiés en mai par l'Agence Bio, le bio a le vent en poupe ! Après un fort décollage en 2015, qui a permis de dépasser les 5 % des surfaces cultivées (plus d'1 million d'hectares), la dynamique se confirme pour 2016. Les surfaces engagées en bio affichent une forte progression de 23,1 % en 2015. Preuve de l'afflux des demandes, les surfaces en première année de conversion ont triplé par rapport à 2014. Toutes les filières sont concernées, même si la dynamique la plus forte est le fait des céréaliers, jusqu'alors en retrait. Le nombre de fermes concernées a augmenté de 9 %, avec 28 884 exploitations, et représentent à elles seules 10 % des emplois agricoles français. Joël Labbé, en lien avec les professionnels de ce secteur, plaide pour un renforcement des aides financières à la conversion et au maintien, et un approvisionnement en bio dans la restauration collective. L'agriculture bio, peu impactée par les crises agricoles successives, est garante d'une alimentation de qualité, de la préservation de notre environnement, et de création d'emplois dans nos territoires ruraux.



#### Pierre Rabhi au Sénat

► 16/06/16

Conférence-débat à l'occasion de la sortie du livre “Des jardins et des hommes”, co-écrit par Patrick Scheyder, Gilles Clément, Michael Lonsdale et Jean-Marie Pelt, à qui un hommage a été rendu.



## Foncier agricole

### Halte à la financiarisation des terres agricoles !

Un sujet des plus préoccupants pour l'avenir, selon Joël Labbé. Nous commençons à observer en France des acquisitions massives de terres agricoles par des entreprises étrangères n'ayant rien à voir avec l'agriculture, se produisant hors de tout contrôle. Les écologistes avaient déjà dénoncé cette tendance lors des débats sur la loi d'avenir agricole, et la possibilité pour ces grands groupes de contourner tous les mécanismes de contrôle des structures et des SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural). Il suffit pour cela d'organiser les cessions sous forme de vente de parts sociales. C'est ainsi qu'un groupe chinois a récemment pu acquérir 1 700 hectares dans l'Indre. Dans un autre registre, c'est le même type de mécanisme qui a pu permettre de finaliser le plan d'épandage de la ferme des 1000 vaches dans la Somme. Il est absolument nécessaire de développer de nouveaux outils juridiques afin de garder la maîtrise du foncier agricole français. Un premier pas a été fait à l'occasion de l'examen du projet de loi Sapin II sur la transparence de la vie économique, le Sénat ayant adopté un amendement renforçant le droit de préemption des SAFER.



## Crise agricole

### À l'écoute des syndicats minoritaires

Dans le contexte de la crise agricole de l'automne 2015, la Commission des Affaires économiques du Sénat avait invité le syndicat agricole majoritaire, la FNSEA, à s'exprimer devant les parlementaires. Joël Labbé, déplorant que les autres syndicats (la Coordination Rurale, la Confédération Paysanne et le Modéf) n'aient pas été entendus, les a conviés à faire valoir leurs points de vue lors d'une conférence de presse au Sénat. La crise du monde agricole est indéniable : la grande souffrance, les difficultés financières tenaces et le désespoir dû au manque de perspectives sont présents au sein d'une part importante du monde agricole. Mais les disparités sont énormes, comme le souligne Joël Labbé : *“Si une partie du monde agricole va très mal, ce n'est pas forcément le cas de l'agrochimie, de l'agro-industrie et de l'agro-business, dans lequel le Président de la FNSEA a beaucoup d'intérêts. Aujourd'hui, deux logiques s'affrontent, entre une agriculture dite “moderne” – de plus en plus industrialisée, portée par toujours plus de technologies, de mécanisation et de produits chimiques, une agriculture de la compétitivité, de l'exportation – et une autre agriculture, familiale et paysanne, tout aussi moderne, mais d'une autre manière, en lien avec sa terre et son territoire, basée sur des systèmes qui font aujourd'hui leurs preuves. Il convient donc d'entendre l'ensemble de la représentation agricole, via les syndicats minoritaires.”*

### Un lycée horticole en production bio

> 09/10/15

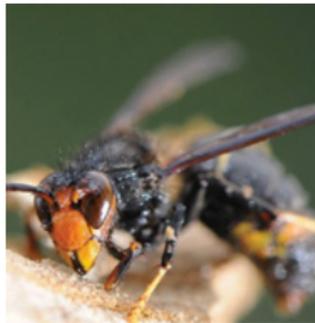
Échanges avec le directeur du lycée horticole de St-Jean-Brévelay, unique établissement dans le Grand-Ouest en production bio, et des maraichers locaux.



## Frelon asiatique

### La lutte s'organise dans le Morbihan

Arrivé en France en 2005, le frelon asiatique a colonisé en quelques années les 2/3 du territoire français. Le département du Morbihan est touché depuis 2011 et sa présence s'est multipliée de manière exponentielle d'année en année. Grand prédateur de l'abeille domestique, il présente un grave danger pour l'activité apicole, mais il cause aussi des ravages sur l'ensemble des insectes pollinisateurs.



Dès octobre 2014, Joël Labbé a réuni dans son département du Morbihan l'ensemble des acteurs concernés, pour impulser une politique départementale de lutte organisée et cohérente contre le fléau. Cette démarche a donné lieu début 2015 à la création d'un groupe de suivi de la lutte, piloté par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, avec la désignation d'un élu référent par commune, l'incitation au piégeage des fondatrices au printemps notamment, la destruction des nids primaires et secondaires, et la sensibilisation du public. Cette organisation, qui a porté ses fruits en 2015, est reconduite sur les mêmes bases en 2016.

Parallèlement, Joël Labbé a demandé à plusieurs reprises au gouvernement, le classement du frelon asiatique en nuisible de catégorie 1 et défendu la mise sur le marché rapide du dioxyde de soufre, qui permet de détruire les nids à faible coût, avec un impact environnemental limité.

## Brevetabilité du vivant

### Une victoire écologiste contre la biopiraterie

Dans le cadre de l'examen du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, les parlementaires ont débattu de plusieurs amendements visant à limiter les droits de propriété intellectuelle sur les espèces vivantes et leur patrimoine génétique.

Joël Labbé a défendu et fait adopter des amendements contre le brevetage du vivant, autorisant la



liberté d'échanges de semences entre agriculteurs, et entre particuliers et associations. L'objectif était d'éviter la privatisation des mécanismes biologiques ou génétiques par des entreprises privées.

Pour Joël Labbé, dont les amendements avaient été soumis à la consultation citoyenne via la plate-forme web *Parlement & Citoyens*, "*Ce n'est pas seulement une victoire pour la biodiversité et la préservation du vivant, mais également une victoire de la mobilisation citoyenne autour de cette loi*".

### Jumelage avec l'Académie des Sciences

> 22/09/15

Découverte de l'île d'Ilur (Golfe du Morbihan) dans le cadre du jumelage organisé par l'Académie des Sciences entre parlementaires, membres de l'Académie et jeunes chercheurs.



## Ostréiculture

### La question de l'étiquetage toujours au cœur des débats

Voilà plusieurs années maintenant que Joël Labbé, sénateur d'un département connu pour ses huîtres, s'est penché sur les questions relatives à la production ostréicole. Saisi par l'association Ostréiculteur Traditionnel, qui rassemble des producteurs engagés pour la sauvegarde et la valorisation des huîtres nées en mer face au développement des huîtres d'écloserie, il avait déposé dès 2013 un amendement sur l'étiquetage des huîtres en fonction de leur origine dans le cadre du projet de loi consommation.



Le sujet cristallise les tensions chez les professionnels. Activité ancestrale, la culture de l'huître représente une économie bien implantée sur nos littoraux. La France est l'un des principaux producteurs ostréicoles mondiaux et le premier producteur européen. Mais la filière est fragilisée par une crise majeure qui perdure depuis plusieurs années et menace la survie de nombreuses entreprises artisanales. Depuis 2008, les surmortalités du naissain et des huîtres juvéniles qui affectent les stocks d'huîtres creuses de l'ensemble des bassins de production en France, ont provoqué une baisse drastique du tonnage français. Les huîtres adultes sont touchées à leur tour par une bactérie, avec des mortalités qui impactent les stocks marchands. Parallèlement, l'introduction de l'huître triploïde développée par Ifremer, consommable toute l'année, et la multiplication du naissain d'écloserie, qui a supplanté le traditionnel captage en mer, ont bouleversé les usages et pratiques. La profession, fortement impactée par la crise, peine à mettre en place un mode de gestion durable de la filière, et se divise sur des visions parfois antagonistes des modes de production, entre élevage traditionnel et ostréiculture moderne.

Joël Labbé s'est à nouveau saisi du sujet en 2015. En organisant tout d'abord en janvier une conférence de presse au Sénat sur l'avenir de l'ostréiculture traditionnelle, offrant la possibilité à l'association "Ostréiculteur Traditionnel, huîtres nées en mer", de s'exprimer sur le combat qu'elle mène depuis plusieurs années. Puis en interrogeant le gouvernement sur les risques inhérents à l'exploitation de l'huître triploïde lors d'un débat au Sénat le 12 mai. Enfin, par l'organisation d'un colloque au Sénat le 10 juin, "Regards croisés sur l'ostréiculture : quels enjeux pour demain ?" qui donna la parole à l'ensemble de la filière (producteurs, scientifiques, distributeurs, consommateurs) et fut l'occasion d'un dialogue transparent sur les enjeux de l'ostréiculture, permettant d'alimenter la réflexion sur une possible évolution législative et réglementaire.

La question de l'étiquetage des huîtres, qu'elles soient nées en mer ou en écloserie, reste au cœur des débats. Joël Labbé a retenté, sans succès, l'obtention de cet étiquetage dans le cadre du projet de loi biodiversité. Les ostréiculteurs traditionnels continuent de faire valoir leur cause, notamment en informant le public, et se lancent dans un projet de labellisation de leur produit en "Spécialité Traditionnelle Garantie".

#### Ostréiculteur Traditionnel

► 15/06/16

Rencontre avec les membres de l'association "Ostréiculteur traditionnel" lors de leur assemblée générale, dans le Bassin d'Arcachon.



## Restauration collective

### ■ Une proposition de loi pour manger local et bio

Joël Labbé a défendu en mars 2016 au Sénat une proposition de loi écologiste visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation. Cette proposition de loi visait à introduire 40% de produits locaux, labellisés, de saison ou en circuits courts dans la restauration collective publique, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique. Portée par sa collègue députée Brigitte Allain, elle



avait été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale. Au Sénat, après d'âpres débats, la majorité sénatoriale a finalement adopté le texte en rejetant les 20% de bio... Joël Labbé, rapporteur de la proposition de loi, a pourtant tenté de trouver jusqu'au bout un compromis, en proposant, d'une part, d'inclure dans les 20% les produits issus de surfaces agricoles en conversion, et d'autre part, un assouplissement en n'appliquant la loi uniquement aux contrats signés après le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Les écologistes ont réussi à rétablir les objectifs de départ par deux amendements au projet de loi égalité et citoyenneté, à l'Assemblée Nationale. Le texte devrait repasser au Sénat à l'automne 2016 et Joël Labbé reste déterminé à avancer sur cette thématique d'une restauration collective publique exemplaire.

## Plantes aromatiques et médicinales

### ■ Pour la réhabilitation du métier d'herboriste

Ce sera l'un des prochains "chantiers" de Joël Labbé. Le métier d'herboriste, qui perpétuait une tradition ancestrale et populaire de l'usage des plantes médicinales en France, a été supplanté au cours du 20<sup>e</sup> siècle par le recours à la chimie pharmaceutique. Le diplôme d'herboriste ayant été supprimé en 1941, les pharmaciens disposent aujourd'hui du monopole de la délivrance au public des plantes médicinales, même si ils y sont très peu formés durant leur cursus universitaire. Parallèlement, les professionnels proposant les 148 plantes en vente libre (producteurs-herboristes, herboristes, boutiques diététiques ou biologiques spécialisées) ne sont pas habilités légalement à dispenser de conseil. Dans ce contexte législatif obsolète, un nombre grandissant de professionnels, organismes de formation et usagers jugent nécessaire la réhabilitation du métier d'herboriste en France, notamment par la mise en place d'une formation diplômante adaptée, à l'instar de bon nombres de pays européens. Joël Labbé, en lien avec le député du Finistère Jean-Luc Bleunven, souhaite reprendre le travail engagé par le sénateur Jean-Luc Fichet, en vue du dépôt d'une proposition de loi visant à organiser et encadrer la profession.



### Lutte contre le gaspillage alimentaire

> 14/05/16

Premier anniversaire de l'association Cuisiniers Solidaires à Vannes, qui œuvre au service de la solidarité, du partage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



## Responsabilité des multinationales

### Pour le respect des droits fondamentaux

Joël Labbé, aux côtés de ses collègues écologistes, s'est penché ces derniers mois sur la question cruciale de la responsabilité des sociétés multinationales en matière de droits humains et d'environnement. Tout le monde a encore en tête les images de l'immeuble du Bangladesh, abritant plusieurs industries textiles, qui s'était effondré en avril 2013, entraînant la mort de 1 129 personnes. La communauté internationale et l'Europe ayant clarifié ces dernières années cette question, il revient aujourd'hui aux États, dont la France, de se doter d'instruments favorisant la mise en œuvre de ces principes et des normes existantes, en alignant notamment leurs législations nationales sur les nouveaux textes internationaux. Le 18 novembre 2015, malgré les efforts conjugués des groupes écologistes, socialistes et communistes, et l'envoi d'une lettre ouverte par Joël Labbé à l'ensemble de ses collègues sénateurs les appelant à "défendre le bien public et l'intérêt des générations futures", la droite sénatoriale a rejeté la proposition de loi visant à instaurer un devoir de vigilance des sociétés mères envers leurs filiales. Les écologistes restent mobilisés pour que le texte, adopté à l'Assemblée Nationale en mars 2016, soit rapidement inscrit en 2<sup>nde</sup> lecture au Sénat. Son adoption constituerait une avancée historique pour prévenir les dommages humains et environnementaux que peuvent provoquer les activités des multinationales ainsi que celles de leurs filiales, sous-traitants et fournisseurs, en France et dans le monde.



## Peuples autochtones

### La solidarité internationale s'impose

Joël Labbé avait déjà reçu il y a quelques temps au Sénat des représentants des tribus amérindiennes d'Amazonie, chassées de leurs terres, victimes de la déforestation et du pillage des ressources naturelles de leur territoire. En mai 2015, il a soutenu l'organisation d'un colloque sur les droits environnementaux et humains au Pérou, initié par la sénatrice Laurence Cohen, en hommage à la lutte emblématique de tout un peuple contre le projet minier Conga. Dans la Cordillère des Andes, les projets d'extraction minière des multinationales menacent aussi bien l'écosystème que les habitants, leurs terres, leur eau, leurs cultures et leurs langues uniques, et s'accompagnent de graves violations de leurs droits fondamentaux. Pour Joël Labbé "sur ces sujets d'actualité locale à portée mondiale, la solidarité internationale peut et doit jouer son rôle pour la défense des droits politiques, humains et environnementaux, face à des multinationales toutes puissantes."



### Migrants : Et si c'était nous...

► 12/09/15

Rassemblement de soutien aux réfugiés sur le port de Vannes, avec citoyens et responsables d'associations, engagés pour participer à l'accueil des migrants dans le respect de leur droit à la dignité.



## Solidarité Nord-Sud

### Soutien au Plan d'électrification du continent africain

L'Afrique compte aujourd'hui un milliard d'êtres humains, dont la moitié âgés de moins de 25 ans. La population dépassera vraisemblablement le nombre de 2 milliards à l'horizon 2050. Près de 600 millions d'Africains, soit 70 % de la population, n'ont toujours pas accès à l'électricité. L'équation est simple : pas d'électricité, pas de développement. Pour faire face à l'afflux démographique sur les rives de la Méditerranée, il est nécessaire que l'Europe accompagne la transition énergétique et démographique de l'Afrique, afin que ses habitants puissent y bâtir leur avenir. Les deux continents ne pourraient qu'être les bénéficiaires d'un partenariat équilibré entre le Nord et le Sud, et entre fonds publics et privés.

C'est l'objet de la proposition de résolution co-signée par Joël Labbé et nombre de ses collègues au Sénat, pour inciter la France à appuyer la démarche engagée par la fondation "Énergies pour l'Afrique" de Jean-Louis Borloo, visant à électrifier l'ensemble du continent africain. Son initiative, le plan Électricité – Objectif 2025, a reçu le soutien de nombreux chefs d'États africains et européens, de grandes entreprises, d'ONG et d'organisations internationales. Le coût de l'électrification de l'Afrique est estimé à 200 milliards d'euros. L'Europe a la capacité d'apporter une contribution forte, en mobilisant 5 milliards d'euros par an pendant dix ans, corrélés à des investissements privés. Cet effort d'électrification pourrait entraîner un véritable développement du continent africain, avec une croissance moyenne passant de 5 % à 12 % par an. La mise en œuvre du projet, au regard de la faible densité des pays africains, passerait par le recours aux énergies renouvelables et décentralisées. "L'électricité pour tous" comme besoin universel et la nécessité de promouvoir l'énergie durable, notamment en Afrique, sont désormais inscrits dans le texte final de la COP21.



## Afrique de l'Ouest

### Une délégation sénatoriale au Niger et au Mali

En tant que Président délégué pour le Mali du groupe d'amitié France Afrique de l'Ouest du Sénat, Joël Labbé a pris part à la délégation officielle du Sénat qui s'est rendue au Niger et au Mali en début de session 2015. Ce déplacement a été jalonné de nombreuses rencontres officielles, tant avec les autorités de ces deux pays qu'avec les acteurs locaux. Les problématiques abordées se sont concentrées sur la sécurité dans la bande sahélo-saharienne, les problèmes fonciers, la coopération et le développement, ou encore le virus Ebola.



### Exposition Universelle de Milan

► 20/07/15

Déplacement avec la commission des Affaires économiques du Sénat à l'Exposition Universelle de Milan, ayant pour thème "Nourrir la planète, énergie pour la vie".



## COP 21 : un sommet historique

La France a présidé et accueilli la 21<sup>e</sup> Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du 30 novembre au 12 décembre 2015. Cette échéance cruciale a abouti à un accord universel et ambitieux sur le climat, dont l'objectif est de contenir la hausse des températures bien en-deçà de 2°C, et de s'efforcer de la limiter à 1,5°C. La préparation de cet événement majeur a mobilisé Joël Labbé tout au long de l'année 2015.



**L'appel de Manille** En février 2015, Joël Labbé a pris part à la délégation présidentielle qui s'est rendue à Manille, afin de lancer un appel à l'action pour le climat. Les présidents français et philippin, François Hollande et Benigno Aquino, ont appelé solennellement à un accord "ambitieux, équitable et universel" lors de la COP 21. "L'appel de Manille", élaboré par les deux pays, a été lancé par l'actrice Marion Cotillard et par une sénatrice philippine, Lauren Legarda.

**Le Sommet des Consciences** Joël Labbé a participé au Sommet des Consciences à Paris, mardi 21 juillet, où une quarantaine de hautes autorités religieuses et morales du monde entier se sont réunies pour lancer ensemble un "Appel des Consciences pour le climat". En préambule de la COP 21, cette campagne "The climate, why do I care ?" initiée par Nicolas Hulot et ses partenaires, invitait chacun, dirigeants, personnalités et citoyens de tous les pays du monde, à répondre en leur âme et conscience à cette question.

**Les collectivités s'engagent pour le climat !** En amont de la COP 21, le Sénat a engagé un certain nombre de travaux préparatoires à l'évènement, notamment l'adoption d'une proposition de résolution visant à affirmer le rôle déterminant des territoires pour la réussite d'un accord mondial ambitieux sur le climat. Dans le cadre de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales, Joël Labbé a participé à la rédaction d'un rapport parlementaire sur "Le rôle des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique". Il était en charge de la partie "biodiversité" du rapport, s'appuyant sur ses expériences de terrain en tant qu'élu local et son réseau de collectivités engagées dans des pratiques vertueuses.

**L'Accord de Paris, un accord universel et ambitieux** À l'invitation de la ministre Ségolène Royal, Joël Labbé a intégré la délégation officielle française pour la COP21. En plein projet de loi de finances au Sénat, les navettes entre Paris et Le Bourget ont été nombreuses ! Il a pu participer à quelques temps forts, et notamment au lancement de l'opération "4 pour 1000" le mardi 1<sup>er</sup> décembre, à l'initiative du ministre de l'Agriculture. Comme l'ensemble de la classe politique, il a salué le succès d'un accord contraignant et à vocation universelle, sur lequel nous devons désormais appuyer nos dynamiques d'action.

### Un dîner pas comme les autres

► 28/02/15

Retour des Philippines à la suite de "l'Appel de Manille" dans l'avion présidentiel aux côtés de François Hollande, trois de ses ministres, Nicolas Hulot, Marion Cotillard et Mélanie Laurent.



## Sénat

Palais du Luxembourg  
15, rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06  
Tél. 01 42 34 27 96  
[j.labbe@senat.fr](mailto:j.labbe@senat.fr)

### Collaborateur parlementaire

**Aurélien Vernet** / 07 78 10 05 64  
Chargé du suivi législatif  
[j.labbe@senat.fr](mailto:j.labbe@senat.fr)

## Permanence parlementaire

7, rue des Lavandières - 56250 Saint-Nolff  
Tél. 02 97 48 42 54  
[bureau.j.labbe@senat.fr](mailto:bureau.j.labbe@senat.fr)

### Collaboratrices parlementaires

**Karine Grosjean** / 06 16 91 56 79  
Chargée des relations élus et acteurs locaux  
[k.grosjean@clb.senat.fr](mailto:k.grosjean@clb.senat.fr)

**Sylvie Valet** / 06 18 75 02 24

Chargée de communication  
[s.valet@clb.senat.fr](mailto:s.valet@clb.senat.fr)

[www.joellabbe.fr](http://www.joellabbe.fr)

 [facebook.com/joellabbe](https://facebook.com/joellabbe)

**Directeur de la publication** : Joël Labbé  
**Réalisation** : Karine Grosjean  
et Sylvie Valet.

*Imprimé à 3 500 exemplaires  
sur papier certifié PEFC.*

